SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14 siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

Page 1/3

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSEIL SYNDICAL DU 2 JUILLET 2024

L'an Deux mil vingt-quatre, le 2 Juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 24 Juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, à la Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : Mme BASCOP V.

MM. BIHOREAU P.- DUMAS D.- LANCELOT G -LELIÈVRE G.

THIERRY A.- THILLOU D.

Pouvoirs : Mme BURGEVIN C. (ayant donné pouvoir à M. LANCELOT G.)

M. BLANCHE N. (ayant donné pouvoir à M. BOURILLON C.)

Absents excusés : MM. CAUDE J. - MASSON C.

Secrétaire de séance : Mme BASCOP V.

Le compte-rendu de réunion de Conseil Syndical du 25 Mars 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

En référence à la dernière mise à jour du tableau des effectifs selon délibération *D08* du 3 Avril 2023, Monsieur le Président présente les effectifs au 1^{er} Avril 2024 :

Filière administrative :

- 1 Rédacteur Territorial Principal de 1ère classe Titulaire, à temps non complet (29 heures hebdomadaires), de Catégorie B.

Filière technique :

- 1 Technicien Principal de 1ère classe Titulaire à temps complet, de Catégorie B.
- 1 Adjoint Technique Titulaire à temps complet, de Catégorie C1.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité,

PREND ACTE et VALIDE les effectifs du SMAEP ainsi présentés.

..../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

<u>Siège social</u>: 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14 <u>siep.chevillon@wanadoo.fr</u> - www.smaep-chevillon.fr

...1.... Page 2/3

ADMISSION D'UNE CRÉANCE ÉTEINTE

En référence au courrier du 13/03/2024 émanant du Centre des Finances Publiques, demandant l'admission de créances éteintes pour un abonné résidant au 5 Impasse des Jonquilles à Chevillon sur Huillard, les élus s'accordent pour attendre un prochain Conseil, afin de débloquer éventuellement des fonds pour le recouvrement de la créance de 342.40 €.

INVESTISSEMENTS 2024 POUR MATÉRIEL NÉCESSAIRE AUX BRANCHEMENTS ET CONDUITES D'EAU POTABLE

Monsieur le Président évoque les divers approvisionnements nécessaires aux branchements et conduites d'eau potable, puis donne lecture des devis des fournisseurs suivants :

CMPO à Villemandeur (45700)

Devis N° 14791821-8 du 27/05/2024 - Montant total H.T. 9 872.28 €

PUM à Villemandeur (45700)

Devis N° 8625688 du 05/06/2024 - Montant total H.T. 10 177.77 €

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré et voté à main levée, à l'unanimité,

DÉCIDE de retenir le devis de CMPO présenté pour un total H.T. de ... 9 872.28 € (11 846.74 € TTC).

PROPOSE de mandater cette dépense 2024 pour les différents matériels au compte 2158 ~Section Investissement~ avec un amortissement sur 10 ans à compter de l'exercice 2025.

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer toutes les formalités administratives nécessaires à cette opération.

SYNTHÈSE DES PAIEMENTS DE CRÉANCES POUR PROVISIONNEMENT 2023/2024

Une liste concernant les créanciers a été analysée en séance pour suite à donner à transmettre au SMAEP, par chaque délégué des 4 Communes, après relance auprès des abonnés, et fermeture de certains compteurs d'eau si absence de paiement, selon décision de l'élu qui accompagnera le fontainier lors cette action, en présence de l'abonné également.

Après interrogation du Service de Gestion Comptable du Centre des Finances Publiques (CFP), la Trésorière confirme que l'intervention d'un huissier délégué par le SMAEP n'est pas autorisée puisque seul le comptable public est chargé du recouvrement ; le SMAEP ne peut que conseiller aux usagers de se rapprocher du CFP pour un étalement de la dette.

L'ajout de l'adresse des abonnés sera effectif sur la prochaine édition.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social: 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14 siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../....

Page 3/3

QUESTIONS DIVERSES

<u>DÉTÉRIORATION DES CONDUITES D'EAU POTABLE LORS DES TRAVAUX</u> D'ASSAINISSEMENT RUE DE LA MAIRIE À SAINT MAURICE SUR FESSARD

Monsieur le Président fait part à l'assemblée du courriel de M. DE CASTRO de l'AME précisant que l'entreprise MERLIN TP propose au SMAEP de fournir les pièces nécessaires à la réparation de la conduite lors des travaux Rue de la Mairie à Saint Maurice sur Fessard.

Un e-mail sera envoyé à M. GALLET de l'entreprise MERLIN TP pour contacter directement le technicien du SMAEP à ce sujet.

PROVISIONNEMENT POUR PROCHAINE CRÉANCE ÉTEINTE

Monsieur le Président donne lecture du courriel du Centre des Finances Publiques de Montargis en date du 4 Juin 2024, demandant au SMAEP de provisionner le compte 6817 afin d'obtenir les fonds nécessaires lorsque la Banque de France déclarera l'effacement de la dette d'un montant de 121.88 € concernant le surendettement d'un abonné ayant résidé au 28 Rue de la Mairie à Saint Maurice sur Fessard du 01/02/2017 au 31/03/2021.

RÉSERVE INCENDIE À VILLEMOUTIERS

Monsieur LANCELOT fait part à l'assemblée de l'installation prochaine d'une réserve incendie au lieu-dit Bois de Fous à Villemoutiers donnant lieu à la réalisation d'un branchement d'eau potable, avec approvisionnements par la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures trente minutes.

La prochaine séance est fixée au Mardi 1er Octobre 2024 à 18h30.

Le Secrétaire de séance,

Valérie BASCOP

Christian BOURILLON

Le Président